

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017 A 19 H 30

Présents : F. BEAUVOIS, A. RACCURT, F. BROUSSE, J. P. PERROT, B. LAVIRE, S. AMEUR, A. BRET, C. DUMAS, T. GERossier, C. GOUVERNEUR, M. JEANNEY, G. PIPAZ, I. RACCURT, J. C. RUGA.

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Absente excusée : A. L. BRUNET (pouvoir F. BROUSSE)

Maria JEANNEY est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

LES PICOTIERES

Monsieur le Maire informe de l'avancement des travaux : l'achèvement sera effectif avant la fin août. Il sollicite :

- L'autorisation de mettre en location l'appartement du rez-de-chaussée, 32 Impasse de la Cure, pour un montant mensuel de 460 €+20 € de charges. La commission propose d'attribuer ce logement à M. Thomas ESNAULT et Mme Lucie MICHON, à compter du 1^{er} septembre 2017. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- L'autorisation de mettre en location l'appartement du 1^{er} étage, 34 Impasse de la Cure pour un montant mensuel de 440 €+20 € de charges. La commission propose d'attribuer à M. David RACCURT, à compter du 1^{er} septembre 2017. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

M. le Maire est autorisé à signer les baux de location et à effectuer toutes les démarches utiles. Les baux et les états des lieux seront effectués par le notaire.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire refait le point sur les différents aspects abordés lors de la réunion du 12 mai 2017 et sur les obligations de la loi Grenelle sur l'environnement. Lecture est faite de la lettre d'information qui sera adressée à tous les habitants de Bressolles. Il précise également qu'un questionnaire sera remis aux Bressollands, à l'issue de la période d'essai, afin de recueillir leurs avis.

B. LAVIRE rappelle quelques chiffres concernant le nombre de candélabres (235), la consommation et l'entretien (estimés en moyenne à 17 000 € par an) et a évalué l'économie qui serait réalisée sur un an en fonction de la consommation annuelle de 2015, soit environ 25 %.

F. BROUSSE s'inquiète pour la sécurité et demande si l'éclairage peut être rétabli facilement en cas de nécessité. M. le Maire précise que cela a été prévu et qu'en cas d'urgence absolue, il sera possible d'accéder aux tableaux permettant de remettre l'électricité en marche forcée.

Il restera à définir qui sera habilité à faire cette intervention : élus, pompiers ?

Le conseil municipal décide donc par 14 voix pour et 1 abstention (F. BROUSSE) que l'éclairage public sera interrompu de 0 h à 6 h, pour une période temporaire de 3 mois, du 4 septembre 2017 au 4 décembre 2017 inclus et charge M. le Maire de prendre les mesures par arrêté municipal.

SUBVENTION ANIMONS BRESSOLLES POUR REMBOURSEMENT FRAIS JUMELAGE

Le week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017 s'est déroulé le trentenaire du jumelage Bressolles 01 et Bressolles 03. Ces rencontres sont organisées par les municipalités, à tour de rôle tous les deux ans.

M. Gilbert PIPAZ, conseiller municipal et Président de l'Association Animons Bressolles a géré l'organisation, les achats, ainsi que la partie financière de cette manifestation pour le compte de la commune, en avançant la trésorerie sur les finances de l'association Animons Bressolles.

G. PIPAZ nous donne lecture du bilan de ce jumelage :

- dépenses : 4 944,50 €
- recettes : 1 955,00 €, soit un déficit de 2 989,50 €

Les recettes correspondent aux règlements des Bressollands ayant participé à la visite du musée Berliet ainsi qu'au repas dansant du samedi.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité (sauf G.PIPAZ qui ne prend pas part au vote) d'allouer une subvention d'un montant 3 000 € à l'Association Animons Bressolles.

A noter que grâce à une tombola organisée le samedi soir, les coopératives scolaires de Bressolles 01 et 03 recevront chacune la somme de 128 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Scolaire :

- Une 4^{ème} classe sera ouverte sur Bressolles en septembre 2017. Les devis sont en cours pour l'achat de mobilier pour cette classe de maternelle.
- Répartition des élèves : 98 à Bressolles, 78 à Pizay et 48 au Montellier.
- Retour à la semaine de 4 jours : la dérogation a été validée par la DSDEN vendredi 7 juillet 2017 à 14 h 30 pour une mise en place effective à la rentrée de septembre. Les parents ont été informés par courrier.

Bibliothèque :

- Compte tenu de la création de la 4^{ème} classe, la bibliothèque va déménager à la salle des associations cet été.

Surpresseur :

- Suite à la panne du lundi 10 juillet qui a duré 3 h, il a de nouveau été demandé au Président et aux services techniques de la Communauté de Communes de Montluel, qui gère la maintenance, de faire en sorte que l'on puisse accéder à ce surpresseur pour réarmer le disjoncteur. Il est anormal que les habitants soient privés d'eau aussi longtemps et que ce phénomène soit récurrent à chaque orage.

Cimetière :

- S. AMEUR fait le point sur le travail en cours et notamment sur les relances de renouvellement de concessions échues. Sur huit relances, trois réponses sont parvenues.
- T. GEROSIER informe que la commission a pris rendez-vous avec le géomètre afin que le plan soit refait avec les modifications souhaitées. Une nouvelle réunion est programmée afin de mettre en concordance le logiciel avec les emplacements du cimetière.
- Le règlement du cimetière funéraire est en phase de relecture et la commission espère pouvoir le valider avant fin 2017.
- La commission souhaite également arrêter le désherbage du cimetière pour tendre vers le 0 phyto.

COMPTE RENDU DE REUNION

- Commission de mutualisation 3CM : C. GOUVERNEUR donne quelques informations sur les principaux axes de travail de cette commission : 0 phyto, mutualisation du matériel, mutualisation d'achat pour les produits d'entretien et fournitures de bureau.
- S.AMEUR : le forum des associations aura lieu début septembre. A cette occasion la municipalité de Bressolles offre les tartes. Afin de privilégier la rencontre et la discussion avec les associations, il est demandé aux élus de toutes les communes, de ne pas faire de discours. L'association les Bambins qui gère le RAM s'occupera de la buvette.
- M. JEANNEY : la commission accessibilité de la 3CM s'est réunie le 31 mai 2017 afin de valider les travaux de mise aux normes ainsi que la rénovation des bâtiments suivants : gymnase de la commune de Montluel, gymnase du lycée de Dagneux, gymnase du lycée de La Boisse, MJC Montluel. Les travaux seront terminés fin juillet et la réception avec visite des lieux est prévue début septembre.
- M. JEANNEY : rencontre SIEA sur la fibre. Pas beaucoup d'avancées, il reste encore 287 000 prises à raccorder et un gros besoin d'autofinancement pour faire les travaux. Une taxe de 3 € par habitant, sera versée au SIEA par les communes. Une demande va être envoyée par la mairie au syndicat afin d'accélérer les branchements pour notre commune, si cela est possible.

- B.LAVIRE représentera la commune pour l'élection du nouveau président du SIEA.

- Monsieur le Maire tient à clôturer la séance en évoquant le succès remporté par la course à pied organisée par l'Association Line au profit des enfants malades. Il félicite particulièrement les responsables de l'association et remercie les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette réussite et au travers de cette manifestation, au rayonnement de Bressolles.

-

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 5 septembre à 19 h 30.

La séance est levée à 21 h 42.